

M.4.b

Véhicules partagés

Description

En 2020, le taux de motorisation était de 517 véhicules légers immatriculés pour 1'000 habitants à Villars-sur-Glâne, contre 403 à Fribourg. Sachant que les véhicules ne sont utilisés que très peu de temps quotidiennement par rapport à leur durée de stationnement, le partage des véhicules est une alternative écologiquement avantageuse pour la mobilité individuelle. Par la mutualisation des véhicules, elle contribue à la diminution du nombre de places de stationnement et donc à l'emprise du stationnement sur le territoire. L'autopartage permet en outre de réduire l'impact environnemental de la fabrication des véhicules et les coûts d'achat et d'entretien, tout en offrant les avantages des déplacements individuels et notamment la grande flexibilité des déplacements. Sur le territoire de la commune de Villars-sur-Glâne, deux systèmes de partage de véhicules sont disponibles : PubliBike (vélos en libre service) et Mobility (voitures en libre service).

Projet(s)

Soutenir le partage de véhicules sur le territoire communal, notamment pour les voitures et les vélos, autant au niveau public (en libre-service) qu'au niveau privé (véhicules partagés dans les bâtiments communautaires).

Priorité : 2

Etat : à renforcer

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

Planification : ~CHF 10'000.- -

Réalisation : Hors PCc Agglo - 4M.07.07 "Système de vélos en libre-service (VLS) performant.

Calendrier

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Taux d'utilisation des stations, taux d'utilisation des véhicules (%)

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (mobilité)